Modification n° 1 datée du 1er décembre 2021
apportée à la notice annuelle datée du 21 avril 2021

relativement au Fonds suivant :

Fonds amélioré d'obligations à courte durée CI
(séries A, AH, E, F, FH, I, IH, O, P et PH, série FNB en $ CA et série FNB en $ US)

(le « Fonds »)

<u>Introduction des parts de série E et de série O</u>

Dans le cadre d'une proposition de fusion du Fonds à rendement élevé de courte durée CI Marret et du Fonds, le Fonds offrira des parts de série E et de série O le 8 avril 2022 ou après cette date. Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. Une mention des parts de série E et de série O est ajoutée à la page couverture à l'égard du Fonds;

2. L'information suivante est ajoutée à la notice annuelle, à la sous-rubrique « Historique des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années » pour le Fonds :

   « Le 8 avril 2022 ou après cette date, pour créer les parts des séries E et O »;

3. Les renseignements suivants sont ajoutés à la notice annuelle, à la sous-rubrique « Historique des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années » pour le Fonds :

   « Fusion du Fonds à rendement élevé de courte durée CI Marret avec le Fonds amélioré d'obligations à courte durée CI le 8 avril 2022 ou après cette date »;

4. À la sous-rubrique « Calcul de la valeur liquidative – Parts de série OPC – Comment le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part de série OPC », une mention des parts de série E et de série O est ajoutée après la mention des parts de série P dans le premier paragraphe;

5. Les renseignements suivants sont ajoutés en tant que nouvelles lignes du tableau de la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats », sous « Parts de série PH » :

Offertes uniquement à certains investisseurs	
Parts de série E	Les parts de série E sont offertes aux investisseurs admissibles uniquement au moyen du programme CI Prestige. Veuillez vous reporter à la rubrique *Au sujet du programme CI Prestige* dans la partie A du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements. Les parts de série E ne sont plus offertes aux nouveaux investisseurs, sauf les personnes physiques ou les comptes qui respectent les critères d'admissibilité à un groupe familial existant qui a été établi aux termes d'un programme ayant précédé CI Prestige.

Parts de série O	Les parts de série O sont offertes aux investisseurs admissibles uniquement au moyen du programme CI Prestige. Veuillez vous reporter à la rubrique *Au sujet du programme CI Prestige* dans la partie A du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements. Aucuns frais de gestion ne sont facturés aux fonds à l'égard des parts de série O; chaque investisseur se verra facturer des frais de gestion directement par nous et ces frais nous seront payables directement. Chaque investisseur versera également à la société de son représentant des honoraires de conseils en placement, qu'il négocie avec son représentant (lequel agit pour le compte de sa société). Les parts de série O ne sont plus offertes aux nouveaux investisseurs, sauf les personnes physiques ou les comptes qui respectent les critères d'admissibilité à un groupe familial existant qui a été établi aux termes d'un programme ayant précédé CI Prestige.

6. À la sous-rubrique « Souscriptions, échanges et rachats – Comment souscrire des parts des fonds – Souscription de parts de série OPC », une mention des parts de série E et de série O est ajoutée après la mention des parts de série PH;

7. À la sous-rubrique « Souscriptions, échanges et rachats – Comment souscrire des parts des fonds – Options de souscription pour les parts de série OPC », une mention de la série E est ajoutée après les deux premières mentions de la série A;

8. À la sous-rubrique « Souscriptions, échanges et rachats – Comment souscrire des parts des fonds – Options de souscription pour les parts de série OPC – Option assortie d'honoraires de conseils en placement », une mention de la série O est ajoutée après chaque mention de la série P.

<u>Mises à jour des administrateurs et des membres de la haute direction du gestionnaire</u>

1. La liste des administrateurs et des membres de la haute direction du gestionnaire est mise à jour en remplaçant les lignes portant sur Douglas J. Jamieson et Darie Urbanky par les lignes suivantes :

Nom et lieu de résidence	Poste auprès de CI Investments Inc.	Principales fonctions occupées au cours des cinq dernières années
Darie Urbanky Toronto (Ontario)	Administrateur, président, chef de l'exploitation et personne désignée responsable	Président et personne désignée responsable (depuis avril 2021), administrateur (depuis décembre 2019) et chef de l'exploitation de CI Investments Inc. depuis septembre 2018

		Président (depuis juin 2019) et chef de l'exploitation de CI Financial Corp. depuis septembre 2018
Amit Muni Manhasset (New York) É.-U.	Administrateur	Administrateur de CI Investments Inc. depuis mai 2021 Vice-président directeur et chef des finances de CI Financial Corp. depuis mai 2021 Vice-président directeur et chef des finances de WisdomTree Investments, Inc. de mars 2008 à mai 2021 Administrateur (depuis 2016), vice-président directeur et chef des finances de WisdomTree Asset Management Inc. de mars 2008 à mai 2021 Administrateur (depuis 2015) et chef des finances de WisdomTree Asset Management Canada, Inc. d'avril 2016 à février 2020

Fonds amélioré d'obligations à courte durée CI
(séries A, AH, E, F, FH, I, IH, O, P et PH, série FNB en $ CA et série FNB en $ US)

(le « Fonds »)

ATTESTATION DES FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Datée du 1er décembre 2021

La présente modification nº 1 datée du 1er décembre 2021 apportée à la notice annuelle datée du 21 avril 2021, avec le prospectus simplifié daté du 21 avril 2021, modifié par la modification nº 1 datée du 1er décembre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« *Darie Urbanky* »
Darie Urbanky
Président,
agissant à titre de chef de la direction
CI Investments Inc.

« David Poster »
David Poster
Chef des finances
CI Investments Inc.

Au nom du conseil d'administration de CI Investments Inc., à titre de gestionnaire, de promoteur et/ou de fiduciaire

« Amit Muni »
Amit Muni
Administrateur

« Edward Kelterborn »
Edward Kelterborn
Administrateur

Au nom de CI Investments Inc.,
à titre de promoteur

« Darie Urbanky »
Darie Urbanky
Président, agissant à titre de chef de la direction